

**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Total 18

L'an deux mille vingt, le vendredi 11 septembre, le Bureau Communautaire, légalement convoqué le 04 septembre 2020, s'est assemblé salle Gaston Vial, 30 rue Gaston Vial, 91270 Vigneux-sur-Seine, sous la Présidence de François DUROVRAY

		Présent	Absent	Excusé	Représenté par
Damien	ALLOUCH	X			
Faten	BENAHMED	X			
Sylvie	CARILLON	X			
Thomas	CHAZAL	X			
Olivier	CLODONG	X			
Romain	COLAS	X			
Christine	COTTE	X			
Michaël	DAMIATI	X			
François	DUROVRAY	X			
Annie	FONTGARNAND	X			
Bruno	GALLIER		X		
Christine	GARNIER	X			
Nicole	LAMOTH	X			
Pascal	ODOT	X			
Sabine	PELLON	X			
Richard	PRIVAT	X			
Valérie	RAGOT		X		
Georges	TRON		X		
<p>SECRETAIRE DE SEANCE Faten BENAHMED</p>					

1. APPEL NOMINAL

La séance a été ouverte sous la présidence de M. François DUROVRAY, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Bureau, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Mme Faten BENAHMED a été désignée en qualité de secrétaire par le Bureau communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

2. DECISIONS

N° DBC2020/008 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'ACCORD-CADRE « ACQUISITION DE MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE »

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE le Président ou son représentant à lancer la consultation des entreprises,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit accord-cadre avec les opérateurs économiques retenu par la Commission d'appel d'offres y compris en cas de nouvelle passation suite à une procédure infructueuse notamment,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents y afférents.

N° DBC2020/009 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'ACCORD-CADRE « NETTOYAGE ET LAVAGE DES VITRES DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX »

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE le Président ou son représentant à lancer la consultation des entreprises,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer lesdits accords-cadres avec les opérateurs économiques retenus par la Commission d'appel d'offres y compris en cas de nouvelle passation suite à une procédure infructueuse notamment,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents y afférents.

N° DBC2020/010 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'ACCORD-CADRE « TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE DE LA CA VAL D'YERRES VAL DE SEINE : RENOVATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX »

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE le Président ou son représentant à lancer la consultation des entreprises,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer lesdits accords-cadres avec les opérateurs économiques retenus par la Commission d'appel d'offres y compris en cas de nouvelle passation suite à une procédure infructueuse notamment,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents y afférents.

N° DBC2020/011 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES EN VUE DE LA CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC RELATIF À LA GESTION ET L'ENTRETIEN COURANT DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'acte constitutif du groupement de commandes avec la commune de Villeneuve-Saint-Georges en vue de la conclusion du marché public relatif à la gestion et l'entretien courant de l'aire d'accueil des gens du voyage,

AUTORISE le Président ou son représentant à prendre toutes décisions relatives à l'acte constitutif du groupement.

N° DBC2020/012 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE CONCLURE UN GROUPEMENT DE COMMANDES ET DE SIGNER L'ACCORD-CADRE « ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPIER POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDE CAVYVS, BRUNOY ET YERRES »

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'acte constitutif du groupement de commandes,

AUTORISE le Président ou son représentant à prendre toutes décisions relatives à l'acte constitutif du groupement de commandes,

AUTORISE le Président ou son représentant à lancer la consultation des entreprises,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer lesdits accords-cadres avec les opérateurs économiques retenus par la Commission d'appel d'offres y compris en cas de nouvelle passation suite à une procédure infructueuse notamment,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents y afférents.

N° DBC2020/013 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'ACCORD-CADRE « PRESTATIONS D'IMPRESSION DES SUPPORTS REGULIERS ET PONCTUELS D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE »

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE le Président ou son représentant à lancer la consultation des entreprises,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit accord-cadre avec l'opérateur économique retenu par la Commission d'appel d'offres y compris en cas de nouvelle passation suite à une procédure infructueuse notamment,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents y afférents.

N° DBC2020/014 : ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION A LA FEDERATION DES VITRINES DE FRANCE

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADHERE à la Fédération Nationale des Centres Villes,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer le contrat d'adhésion à la Fédération Nationale des Centres Villes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h45.

Affiché le **15 SEP. 2020**



François DUROYRAY
Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne

